

# Projet Éducatif et pédagogique du Pôle Enfance



Mai 2019

# SOMMAIRE

Introduction.....	p.3
Fiche d'identité du Pôle.....	p.4
Orientations éducatives.....	p.5
1.Favoriser les échanges.....	p.6
2.Développer la notion de « vivre-ensemble ».....	p.7
3.Permettre la découverte par le loisir et mettre en avant la notion de plaisir .....	p.9
4.Mettre en avant un cadre exceptionnel tout en se préoccupant de l'environnement....	p.10
5.Travailler une posture pédagogique adaptée à l'individu.....	p.11
6.Renforcer le travail en transversalité pour les familles.....	p.12
Posture de l'animateur .....	p.14
Posture de l'animateur envers les enfants.....	p.14
Posture de l'animateur envers les parents.....	p.15
Posture de l'animateur envers l'équipe.....	p.16

Journée type

.....  
.....p.17

Suivi et évaluation du projet

.....p.18

# Introduction

## Pourquoi un Projet Éducatif d'un Pôle Enfance ?

Le Projet Éducatif donne les axes et les orientations éducatives d'un Pôle. Il découle du Projet Associatif d'une structure.

Afin qu'il soit réellement pertinent, il est nécessaire qu'il soit produit dans une démarche participative, c'est-à-dire de le penser avec des personnes représentant la structure, des bénévoles membres du C.A. , des familles pour faire ressortir les besoins et les attentes du public, les responsables des autres Pôles de la structure pour favoriser une cohérence éducative et de fonctionnement.

Notre travail s'inscrit dans un cadre de coéducation. Accueillir des enfants de façon collective, en dehors de leur domicile familiale est un acte éducatif. Ces accueils permettent à l'enfant de vivre un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de loisirs. Le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences.

L'épanouissement de la personnalité de l'enfant se réalise à travers un ensemble de propositions d'actions éducatives dont les parents sont les premiers responsables. Ensuite c'est l'école qui contribue, par l'intermédiaire de l'instruction, à donner à chacun les outils nécessaires à la meilleure évolution dans la société. C'est enfin toutes les structures socio-éducatives et culturelles tels que les clubs sportifs, les Accueils de Loisirs et de vacances ... qui offrent de nouvelles possibilités d'apprentissage et de découverte. Elles permettent de prendre des responsabilités, de construire des relations différentes et avec d'autres enfants. Ainsi, il s'agit pour chaque enfant de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité, de pratiquer des activités de qualité, de développer son autonomie par l'acquisition de repères dans un paysage complexifié, de développer un esprit critique ...

Cette répartition des intervenants correspond bien aux différents temps de vie de l'enfant dans lesquels les loisirs occupent une grande place.

Le projet Éducatif est également un outil de communication envers les familles adhérentes.

## Fiche d'identité du Pôle Enfance

<b>Nom de la structure :</b>	Centre Social de l'Orangerie
<b>Adresse :</b>	29, Avenue du 11 Novembre 69160 Tassin la Demi-Lune
<b>Téléphone :</b>	04 78 34 14 82
<b>Mail :</b>	<a href="mailto:accueil@centresocialdelorangerie.fr">accueil@centresocialdelorangerie.fr</a>
<b>Activité :</b>	Pôle Enfance : ALSH, Séjours
<b>Responsable :</b>	Fabien Lorente (DEJEPS)
<b>Personnel :</b>	15 à 20 animateurs diplômés CAP petite enfance, BAFA, BAPAAT ou BPJEPS
<b>Age des enfants :</b>	ALSH :3 à 12 ans

	Camps : 6 à 12 ans
<b>Agrément :</b>	160 places
<b>Public :</b>	Sont prioritaires les familles habitant à Tassin ; Peuvent être admises les familles habitants hors commune
<b>Horaires :</b>	Mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30
<b>Tarifs :</b>	Calculés en fonction des revenus de la famille sur un barème échelonné
<b>Spécificité :</b>	Accueil en journée complète ou en demi-journée avec ou sans repas, régulier ou ponctuel
<b>Accessibilité :</b>	Inscriptions directement à l'accueil du Centre Social

## Orientations éducatives

Les orientations éducatives émanent d'une réflexion de la commission famille, composée de familles adhérentes à la structure, de bénévoles membres du Conseil d'administration, et des responsables des Pôles du Centre Social. Le Pôle Enfance, n'est pas seulement un service aux parents, mais joue un rôle éducatif important. La commission famille, par sa mixité d'acteurs, a permis de répondre au plus près aux attentes et besoins des familles, de répondre aux objectifs globales de la structure, et un travail essentiel en transversalité. Ce travail a duré près d'un an, de septembre 2017 à juin 2018 et est requestionné chaque année



## 1. Favoriser les échanges

Nous parlons ici, de permettre, de faciliter par notre fonctionnement les interactions entre les différentes personnes côtoyant la structure :

- Échange entre les parents
- Échange entre les enfants
- Échange entre les parents et les enfants
- Échange entre les professionnels et les parents
- Échange entre les professionnels et les enfants

Moyens :

-Créer des espaces pour permettre des échanges spontanées (café des parents, se rendre disponible sur les moments d'accueils...)

- Organiser des temps de rencontre sur une problématique repérée par les familles (conférences)
- Réunion d'informations à la rentrée, avant la période d'été
- Avoir des moments festifs
- Créer des ateliers parents/enfants
- Organiser des soirées bricolage ou autres
- Impliquer les familles dans les moments forts de l'association (groupe de parents)
- Évaluer le fonctionnement afin de réajuster
- Avoir une posture d'animateur adapté

## 2. Développer la notion de «Vivre-Ensemble»

D'une manière générale, le « vivre-ensemble » est une dimension incontournable de l'éducation à la citoyenneté. C'est aussi un état de fait dans un accueil de loisirs, qui est une collectivité d'enfants et d'adultes, on « vit ensemble », cela va de soi !

Le « vivre-ensemble » est donc le plus souvent abordé de manière implicite. Mais c'est aussi l'occasion de formuler de manière explicite des objectifs pédagogiques particuliers et de mettre en place des actions pour apprendre à construire avec d'autres, à développer la solidarité, la coopération, à exprimer son point de vue, à maîtriser ses sentiments, ses émotions (jalousie, frustration...) à travailler sur soi (savoir dire les choses, savoir recevoir les choses que l'on me dit), à agir avec les autres.

Cette notion doit concerner les enfants mais aussi les animateurs. Beaucoup de facettes différentes sont repérées : la qualité relationnelle, la manière de gérer les conflits, l'existence du respect, de l'acceptation des autres mais aussi de soi-même (valorisation, estime de soi, confiance en soi) la prise de responsabilités, la capacité à donner son avis, à participer, à choisir...

L'Accueil de Loisirs est certainement l'un des lieux dans lequel un travail approfondi peut se mettre en place.

#### Moyens :

- Établir des règles avec les enfants, validées et approuvées (vie entre enfant, dans un Centre Social, dans la vie sociale)
- Travailler la posture de l'animateur en veille du respect des règles
- Travailler la posture de l'animateur (ce que l'on peut dire ou non)
- Respecter les règles Familles /Enfants /Animateurs
- Favoriser l'inter génération : travailler les lieux, la tranche d'âge, heure du conte, rando... avec les parents
- Favoriser les repères humains ( cadre laïque) éviter le communautarisme
- Développer la tolérance (toutes différences)
- Travailler sous forme de jeu la notion de différence
- Prendre l'enfant en tant qu'individu dans un groupe
- Faire attention à ne pas infantiliser
- Responsabiliser/Valoriser
- Développer les activités inter-âges
- Etre prudent sur le vocabulaire (enfant /enfant, animateur / enfant, Animateur/Animateur)





### 3. Permettre la découverte par le loisir et mettre en avant la notion de plaisir

L'accueil de loisirs est l'occasion d'apprendre en s'amusant.

La structure doit pouvoir apporter une ouverture vers des activités nouvelles (culturelles, artistiques, musicales...) qui ne sont pas ou peu vues dans le cadre de la famille.

Le but est qu'ils puissent expérimenter ou découvrir des activités qu'ils ne connaissent pas, ce qui demande d'élaborer des programmes d'activités variées, que ce soit au niveau des activités manuelles, des grands jeux et des sorties.

La notion de plaisir est primordiale, et c'est tout d'abord le climat de « bonne humeur et de convivialité » qui règne dans la structure qui va pouvoir l'impulser.

C'est ensuite, la manière d'impliquer les enfants et de les rendre acteurs de leur journée par la disponibilité, par l'écoute, par l'accompagnement de l'équipe pédagogique, qui va permettre aux enfants de venir et de s'investir avec plaisir dans leur journée à l'Accueil de Loisirs.

Les moyens :

- Avoir un programme d'activités très variées
- Faire des sorties qui sortent de l'ordinaire
- Créer une ambiance conviviale
- Être attentif au bien être des enfants
- Rendre les enfants acteurs de leur journée

#### 4. Mettre en avant un cadre exceptionnel tout en se préoccupant de l'environnement

L'éducation à l'environnement doit être une composante à part entière de l'accueil de loisirs. Les notions de milieu, de découverte du milieu, de respect de l'environnement

doivent avoir une place prépondérante. Une véritable sensibilisation, une éducation à la nature doit être développée dans la structure.

L'éducation à l'environnement est transversale. Elle traverse les activités la vie quotidienne et les comportements des personnes. L'éducation à l'environnement est porteuse de citoyenneté, rôle que doit endosser un accueil de loisirs. Elle conduit à réfléchir sur les comportements quotidiens, sur le rapport à l'autre, aux autres, sur la prise en compte de l'environnement. Elle porte aussi pour nous des valeurs d'humanisme, de laïcité, de solidarité.

Les activités de découverte de l'environnement proche constituent un support motivant. Elles sont des occasions d'apprentissage du respect de l'environnement et des occasions de briser la logique d'activités dites de consommation.

Tous les moments de vie quotidienne sont source de sensibilisation concrète à des questions environnementales : consommation, alimentation, eau, déchets, bruit, énergie...

Sur ces deux niveaux, l'attitude éducative visant à promouvoir l'autonomie, l'initiative, la responsabilisation doit rejoindre un véritable projet d'action des enfants sur leur cadre de vie.

#### Les moyens :

- Créer des partenariats en lien avec l'environnement
- Tenir le jardin pédagogique
- S'appuyer sur le groupe Randolune
- Utiliser le parc de l'Orangerie comme première approche de respect à l'environnement
- Impliquer les enfants, citoyens de demain

## 5. Travailler une posture pédagogique adaptée à l'individu

Nous avons à cœur de prendre l'enfant en tant qu'individu dans un groupe et non pas l'enfant par le groupe. La collectivité va permettre à chaque enfant de se construire et de trouver sa place.

Nous veillons à ce que chaque enfant soit accueilli dans le respect de sa différence.

Chaque enfant a son caractère, ses envies, ses différences, ses préférences et l'adulte doit le prendre en compte afin de faciliter son adaptation dans un monde en perpétuel mouvement. C'est pourquoi l'animateur respecte le rythme de chaque enfant, selon son âge, ses capacités et ses difficultés.

Nous privilégions le développement de l'enfant au sein d'un groupe d'âge adapté, mais sans cloisonner les groupes. Un enfant pourra changer de groupe en cours d'année après une concertation avec l'enfant, les parents et l'équipe.

Le fonctionnement mis en place par l'équipe permet aux enfants de choisir leurs activités mais également de proposer leurs propres idées. Ceci afin de privilégier la créativité et le plaisir de participer.

Nous proposons des activités variées pour que chaque enfant puisse s'y retrouver. Ces activités sont adaptées et répondent aux besoins des enfants selon leur tranche d'âge. Tout est mis en œuvre pour permettre à l'enfant de réussir, en l'aidant à exploiter ses potentialités et en valorisant ses efforts et ses progrès.

Les moyens :

- travailler avec l'équipe d'animateurs sur les difficultés rencontrées
- être à l'écoute des parents
- Se rendre disponible, et à l'écoute de chaque enfant

## 6. Renforcer le travail en transversalité

Le travail transversal est un des objectifs du Centre Social : Les différents pôles sont autant de compétences complémentaires permettant de donner une meilleure réponse aux familles.

Avec le Pôle Petite Enfance : L'objectif est d'avoir une cohérence éducative, et une continuité d'accueil, de relation avec les familles qui sécurise ces dernières. Pour développer cette passerelle, il y a un réel travail de concertation, de réflexion aussi, autour de différents thèmes qui se fait avec les équipes des deux pôles, comme sur l'accueil d'enfant porteur de handicap par exemple. Des ponts se font au niveau de l'équipe, afin que les uns comme les autres puissent donner un coup de pouce à l'autre pôle, ainsi les enfants ont repéré les visages des animateurs, et le passage à l'Accueil de Loisirs se fait plus facilement.

Avec le Pôle Santé : Il dispose d'un outil principal : Le Centre de Planification et d'Éducation Familial qui est un lieu de parole, d'informations et de consultations, ouvert à tous quelques soit l'âge et la situation de famille. Il est composé d'un médecin, d'une conseillère conjugale et familiale, d'une secrétaire. Le CPEF peut apporter au Pôle Enfance, sa compétence en termes de prévention, de comportements à risque et d'accompagnement dans la fonction parentale.

Ces deux Pôles et le Pôle Enfance se sont regroupés dans le but de travailler autour de l'accompagnement à la parentalité. L'idée est de faire émerger des problématiques, des questions de la part des familles. Ces questionnements sont ensuite traités soit sous forme de conférence soit sous forme de moment d'échange entre les familles afin de partager et de discuter des différents thèmes.

Avec le Pôle Famille :

- Organiser des ateliers parents / enfants (cuisine, jardinage, visite ...)
- Consolider le projet intergénérationnel
- Penser une passerelle ALSH-Accompagnement scolaire
- Travailler les sorties familiales



## Posture de l'animateur

La posture de l'animateur a été travaillée avec l'équipe d'animateurs de l'Accueil de Loisirs, au regard de trois acteurs de cette vie collective : les enfants, les parents et les animateurs. Un bilan est réalisé individuellement et collectivement à chaque

vacance scolaire, soit toutes les 6 semaines. Cela permet de faire prendre du recul à l'équipe, à réajuster sa posture en fonction d'un contexte ou d'une problématique repérer.

## Posture de l'animateur envers les enfants

1. Décider toujours en donnant la priorité à l'intérêt éducatif et pédagogique de l'enfant, jamais uniquement à celui de l'adulte.
2. Garantir prioritairement à tout instant la sécurité physique, morale affective et matérielle des enfants.
3. Rendre les enfants acteurs de leurs journées en permettant l'émergence de leurs idées sur leur vécu de journée
4. Valoriser les temps de vie quotidienne autant que ceux des activités.
5. Permettre à l'enfant la prise de responsabilités et l'accès à l'autonomie par une pédagogie adaptée à son âge.
6. Faire Attention au comportement, attitude et langage
7. Etre dynamique, enthousiaste et souriant

## Posture de l'animateur envers les parents

1. Créer un lien de confiance avec les parents
2. Être capable de rassurer les parents
3. Être en mesure d'expliquer un problème sans dramatiser et en concertation avec la direction
4. Faire un retour aux parents du déroulé de la journée
5. Être dynamique, enthousiaste et souriant



## Posture de l'animateur envers l'équipe

1. Respecter ses collègues pour une vie collective d'adultes harmonieuse et enrichissante



2. Valoriser le travail de chacun pour permettre d'exploiter au mieux son potentiel, dans une dynamique de responsabilisation et d'autonomie.
3. Faire évoluer ensemble le projet pédagogique pour que chacun donne du sens à son travail.
4. Privilégier des temps de réunions adaptées et constructives
5. Veiller au respect de l'environnement du Centre Social, des locaux et du matériel mis à disposition.
6. Être en mesure d'intégrer et de guider un nouvel animateur
7. Pouvoir compter sur les autres ce n'est pas se décharger ni se reposer sur les autres
8. Posture d'animer et de participer aux activités et tâches de vie quotidienne
9. Permettre aux autres animateurs d'avoir une place et un rôle au sein de l'équipe et auprès des enfants.
10. Savoir passer le relais par rapport à une difficulté.
11. Anticiper les différents moments de la journée
12. Être dynamique, enthousiaste et souriant

# Journée type à l'Accueil de Loisirs

## **Rythme de la journée des enfants**

## de moins de 6 ans

7h30-9h00	Accueil animé
9h-9h30	Mise en train
9h30-11h	Activités Manuelles au choix
11h-11h30	Temps libre animé
11h30-13h	Repas
13h-15h	Sieste ou temps calme animé
15h-16h	Activités Grand Jeu collectif
16h-16h30	Temps libre animé
16h30-17h	Goûter
17h-18h30	Accueil animé

## Rythme de la journée des enfants

### de plus de 6 ans

7h30-9h00	Accueil animé
9h-9h30	Mise en train
9h30-11h30	Activités Manuelles au choix
11h30-12h	Temps libre animé
12h-13h30	Repas
13h30-14h30	Temps calme animé
14h30-16h	Activités Grand Jeu collectif
16h-16h30	Temps libre animé

16h30-17h	Goûter
17h-18h30	Accueil animé

# Suivi et évaluation du projet

L'évaluation est une phase indispensable à tout projet. Fabrice Dhume l'a définie comme suit :

*« Évaluer c'est mesurer. L'évaluation est un outil au service de la maîtrise du sens de l'action. Ce n'est pas un constat. Ce n'est pas qu'une information recueillie. C'est une démarche qui doit permettre d'interroger, de remettre en question, d'exercer un regard critique sur ce qui a été réalisé ».*

Le projet Éducatif sera évalué par la commission famille chaque année. C'est un temps de rencontre où nous pointons les avancées ou non des objectifs, éclaircir le pourquoi, et réajuster si nécessaire.

Un projet pédagogique est réalisé par les animateurs de l'ALSH. Il est le moyen « pédagogique » pour mettre en œuvre les orientations éducatives déclinées ci-dessus. Il sera réalisé au cours de l'année, une évaluation de celui-ci avec les animateurs. Une évaluation sera faite également avec les familles. Ces évaluations auront lieu sur chaque période de vacances scolaires, soit toutes les 6 semaines. Ceci afin de réajuster, de prendre le recul nécessaire le plus régulièrement possible.

Les acteurs de la commission « projet éducatif du pôle enfance » :

Parents : A. Augoyard, H.Condis, K.Gayet

Bénévoles administrateurs : H.Dalens, M.Viallefont, G.Collomb

Salariés responsables de Pôles : H.Chataing, B.Magnin, C.Maucourant, C.Minodier,  
C.Caillot, D.Banos, F.Lorente

Validé et présenté en Conseil d'administration